Université de Strasbourg

Droit, économie et gestion et sciences politiques et sociales | 2026-2027

DIPLÔME NATIONAL DE LICENCE CONTRÔLÉ PAR L'ÉTAT

Licence Administration publique
Préparation aux concours administratifs (L3)

Présentation

La Licence d'Administration Publique prépare les étudiants, en formation initiale ou continue, à occuper des postes d'encadrement dans la Fonction Publique, soit par la voie contractuelle, soit par la voie des concours. Elle leur permet de consolider leur socle des connaissances, notamment en droit, économie et gestion, et d'acquérir les compétences nécessaires, à l'écrit comme à l'oral, pour passer les concours ou travailler directement dans la fonction publique.

Objectifs

L'objectif de la Licence 3 d'Administration Publique (LAP) est double :

- La LAP constitue la troisième année d'un cursus Licence et est sanctionnée par l'obtention d'un *diplôme de Licence*, habilité par le Ministère de l'Éducation Nationale. Les titulaires d'une LAP peuvent, s'ils le souhaitent, compléter leur formation en poursuivant leurs études dans un cycle Master.
- La LAP est une mise à niveau des connaissances des étudiants, quel que soit leur cursus antérieur (droit et sciences politiques ; économie et gestion ; sciences humaines et sociales ; art, lettres et langues ; sciences et technologies ; santé ; sport (STAPS), afin qu'ils puissent se présenter aux concours de catégorie A de la Fonction Publique.
- Les titulaires d'une LAP auront la possibilité de se présenter à la majeure partie des concours de catégorie A des fonctions publiques d'Etat, territoriale et hospitalière. Grâce à ses enseignements multidisciplinaires, la LAP prépare efficacement les candidats aux épreuves des différents concours administratifs de catégorie A.
- Cette formation est accessible pour des candidats en formation initiale (statut étudiant) et en formation continue (reprise d'études, financées ou non). Des validations d'acquis (expérience / professionnelle) sont envisageables.

Insertion professionnelle

La Licence d'Administration Publique s'adresse, en formation initiale à des étudiants aux profils divers, n'ayant pas ou peu fait de droit, d'économie et gestion au cours de leur cursus. Elle s'adresse également, en formation continue, aux personnes désireuses de se réorienter vers les métiers du service public. Elle prépare les étudiants, en formation initiale ou continue, à entrer dans l'une des 3 fonctions publique (État, territoriale, hospitalière), soit par voie de contractualisation, soit par voie de concours.

Métiers visés

Le service public propose plus de 1000 métiers, répartis sur 29 filières professionnelles, présentant un large panel d'opportunités de recrutement et de pistes de développement professionnel pour les candidats.

Pour une liste complète des métiers du service public, reportez-vous à la page du ministère : https://www.fonction-publique.gouv.fr/devenir-agent-public/les-metiers-de-la-fonction-publique
La Licence Administration Publique permet de présenter les concours de catégorie A pour devenir :

- attaché(e) d'administration ;

- inspecteur des finances publiques ;

- inspecteur des douanes ;

- officier de police ou de gendarmerie ;

- attaché(e) de la DGSE ;

Composante	• Institut de préparation à l'administration générale (Ipag)
Langues d'enseignement	• Français
Niveau d'entrée	BAC +2
Durée	1 an
ECTS	180
Volume global d'heures	594
Formation à distance	Non, uniquement en présentiel
Régime d'études	• FI (Formation initiale)
Niveau RNCP	Niveau 6
RNCP	• RNCP38184 : Licence Administration publique
Disciplines	• Droit public • Sciences économiques
Taux de réussite	Taux de réussite aux examens : 70% environ. Certains étudiants, titulaires d'une Licence avant leur admission en LAP, peuvent réussir un concours de catégorie A.
Lieu	IPAG – Bâtiment le Cardo – 7 rue de l'Écarlate, 67000 Strasbourg
Campus	• Campus Santé - Hôpital Civil
Formation internationale	Formation ayant des partenariats formalisés à l'international
Lieu(x) à l'étranger	Hochschule für öffentliche Verwaltung Kehl Kinzigallee 1, 77694 Kehl, Allemagne
Secteurs d'activité	• Activités administratives
Code ROME	• Cadre Dirigeant / Dirigeante d'administration centrale
Stage	Oui
Alternance	Non

Aménagements pour les publics ayant un profil spécifique

L'étudiant qui souhaite bénéficier d'un régime spécial d'études

- attaché(e) territorial(e) ;

- attaché(e) d'administration hospitalière ;

- ...

Les + de la formation

A l'issue de la Licence, les étudiants admis en Master d'Administration Publique pourront préparer les concours de catégorie A de la Fonction Publique avec de vraies chances de réussite (50% en moyenne). Ce chiffre, pour étudiants Classes Talents du Service Public, grimpe à plus de 75% ! (Année 2022-23). Plus de renseignements à l'URL : https://ipag.unistra.fr/classe-talents-de-strasbourg/

Critères de recrutement

Niveau Bac+2 ou avoir validé 120 ECTS. En outre, la lettre de motivation est un critère déterminant pour la commission de sélection des étudiants.

Candidater

Pour consulter les modalités de candidature, consultez la page dédiée sur le site de l'Université de Strasbourg.

Prérequis obligatoires

Conditions générales
Les étudiants, quel que soit leur profil antérieur, peuvent demander à être admis en Licence d'Administration Publique à condition d'avoir satisfait aux critères suivants :

- capitaliser 120 ECTS (L2, DEUG, BTS, DUT...)
- être retenu par la commission pédagogique au terme d'une sélection sur dossier.

dans son contrat pédagogique dépose sa demande par formulaire, avec les pièces justificatives pertinentes, auprès de son service de scolarité. Cette demande est déposée au plus deux semaines après le début des cours du semestre concerné, ou dans les meilleurs délais après la survenance du fait pouvant justifier ce régime d'études. Au delà de quatre semaines après le début des cours du semestre concerné, les aménagements concernant les modalités d'examen que permettrait la formation ne sont plus possibles pour le semestre en cours.
En cas de refus d'octroi de régime spécial d'études, l'étudiant peut contester cette décision par une demande écrite et motivée déposée auprès de la Direction des études et de la scolarité.
Le contrat pédagogique peut être pluriannuel. Ses prévisions sont réexaminées, et éventuellement adaptées, en fonction de l'évolution de la situation de l'étudiant et de la formation.

Droits de scolarité

Pour consulter les droits de scolarité, consultez la page dédiée sur le site de l'Université de Strasbourg.

Autres contacts

Cholpon OZTURK, assistante de formation

Programme des enseignements

Préparation aux concours administratifs (L3)

Licence 3 - Administration publique - Préparation aux concours administratifs

Semestre 5

		CM	TD	TP	CI
UE 5.1 - Techniques administratives	6 ECTS	-	-	-	50h
Gouvernance publique, problèmes politiques et sociaux contemporains		-	-	-	24h
Note de synthèse et écrits administratifs		-	-	-	26h
UE 5.2 - Droit public	9 ECTS	70h	20h	-	-
Institutions administratives		30h	20h	-	-
Institutions politiques		20h	-	-	-
Droit institutionnel de l'UE		20h	-	-	-
UE 5.3 - Economie et finances	9 ECTS	70h	20h	-	-
Introduction à l'économie		30h	20h	-	-
Finances de l'État		20h	-	-	-
Microéconomie		20h	-	-	-
UE 5.4 - Langues et parcours professionnel	3 ECTS	-	27h	-	-
Langues : français ; anglais ou allemand		-	20h	-	-
Projet professionnel		-	1h	-	-
Oral		-	6h	-	-
UE 5.5 - Options	3 ECTS	-	-	-	44h
Liste options - choisir 1 parmi 4					
UE 5.5.1 - Option Politiques Publiques	3 ECTS	-	-	-	44h
Politiques publiques environnementales		-	-	-	22h
Politiques publiques du numérique		-	-	-	22h
UE 5.5.2 - Option Défense, sécurité, justice	3 ECTS	-	-	-	44h
Politiques publiques de défense, de sécurité et de justice		-	-	-	22h
Droit pénal et procédure pénale		-	-	-	22h
UE 5.5.3 - Option Gestion et management publics	3 ECTS	-	-	-	44h
Comptabilité publique et gestion budgétaire		-	-	-	22h
Les ressources humaines publiques – Fondements		-	-	-	22h
UE 5.5.4 - Option Mathématiques - Statistique	3 ECTS	-	-	-	36h
Mathématiques		-	-	-	18h
Statistique		-	-	-	18h
UE 5.6 - Coopération européenne Facultatif					
Gestion de projets franco-allemands		-	-	-	24h

		CM	TD	TP	CI
UE 5.7 - Stage volontaire Facultatif					
Stage volontaire	1 ECTS	-	-	-	-
Stage volontaire		-	-	-	-

Semestre 6

		CM	TD	TP	CI
UE 6.1 - Techniques administratives	6 ECTS	-	-	-	50h
Gouvernance publique, problèmes politiques et sociaux contemporains		-	-	-	24h
Note de synthèse		-	-	-	26h
UE 6.2 - Droit public	9 ECTS	70h	20h	-	-
Droit administratif		30h	20h	-	-
Droit constitutionnel		20h	-	-	-
Droit matériel de l'UE		20h	-	-	-
UE 6.3 - Économie et finances	9 ECTS	70h	20h	-	-
Politiques économiques		30h	20h	-	-
Finances de l'État		20h	-	-	-
Microéconomie		20h	-	-	-
UE 6.4 - Langues et parcours professionnel	3 ECTS	-	27h	-	-
Langues : français ; anglais ou allemand		-	20h	-	-
Projet professionnel		-	1h	-	-
Oral		-	6h	-	-
UE 6.5 - Options	3 ECTS	-	-	-	44h
Liste options - choisir 1 parmi 4					
UE 6.5.1 - Option Politiques publiques	3 ECTS	-	-	-	44h
Politiques publiques de la santé		-	-	-	22h
Politiques publiques et institutions sociales		-	-	-	22h
UE 6.5.2 - Option Défense, sécurité, justice	3 ECTS	-	-	-	44h
Politiques publiques de sécurité et de justice		-	-	-	22h
Droit pénal et procédure pénale		-	-	-	22h
UE 6.5.3 - Option Gestion et management publics	3 ECTS	-	-	-	44h
Encadrement et action publique		-	-	-	22h
Gestion des ressources humaines publiques – Approfondissement et mise en situation		-	-	-	22h
UE 6.5.5 - Option Mathématiques - Statistique	3 ECTS	-	-	-	36h
Mathématiques		-	-	-	18h
Statistique		-	-	-	18h
UE 6.6 - Coopération européenne		-	-	-	-

	CM	TD	TP	CI
Coopération européenne Facultatif				
Institutions allemandes et coopération transfrontalière	-	-	-	24h
UE 6.7 - Mission professionnelle 1 ECTS	-	-	-	-
Mission professionnelle	-	-	-	-